

Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer



Ce traducteur n'est pas diplômé de l'Université de Montréal !



Besoin urgent : traducteur compétent !



La traduction : un métier pas reposant !



De main de maître !



Mettre la main à la pâte !



Certificat de traduction

Séance d'accueil

Louis Poirier, responsable de programme



Présentation du programme

Personnes ressources



Technicienne à la gestion des dossiers étudiants : **Sylvie Lauzon**

- Tél. direct (514) 343-2018
- Tél. sans frais : 1-800-363-8876
- Télécopieur : (514) 343-2447
- Courriel : tra-tgde@fep.umontreal.ca

À contacter pour les inscriptions aux cours, les locaux, votre dossier étudiant. Toujours préciser son code permanent dans les communications.



Technicienne en coordination du travail de bureau du programme :

Sylvie Bayard

- Tél. direct (514) 343-6111 # 2916
- Tél. sans frais : 1-800 363-8876
- Télécopieur : (514) 343-2447
- Courriel : tra-sec@fep.umontreal.ca

À contacter pour la remise de vos travaux, les contacts avec les professeurs, les examens différés.



Responsable de programme :

Louis Poirier

- Tél. direct (514) 343-6111 poste 2933
- Tél. sans frais : 1-800 363-8876
- Télécopieur : (514) 343-2447
- Courriel : tra-responsable@fep.umontreal.ca

À contacter pour le contenu des cours, les chargés de cours et des conseils sur le cheminement académique et professionnel. Stage en entreprise.



Les communications :

- Assurez-vous de vous adresser à la bonne personne.
- Indiquez toujours votre code permanent et le nom de votre programme sur les courriels.
- Activez votre adresse institutionnelle prénom.nom@umontreal.ca



www.fep.umontreal.ca/traduction

- La plupart des informations que vous recherchez ou les réponses à vos questions sont en ligne dans notre site web. De plus, dans la section **NOUVELLES**, vous trouverez des informations diverses sur le programme et sur ses activités ainsi que sur des offres d'emplois ou de stages.



Liste de diffusion

- La liste de diffusion traduction est une liste d'envoi électronique créée à l'intention des étudiants et des diplômés des Certificats de traduction de l'Université de Montréal.
- Voir tous les détails au :
www.fep.umontreal.ca/traductionfep/liste.html



Présentation des étudiants :

- Votre nom
- Votre expérience professionnelle et/ou parcours académique

- Objectifs

Pourquoi faites-vous le Certificat de traduction 1 ?
Motivation pour l'Université de Montréal ?



La traduction

- Un secteur en situation favorable
- Des diplômés très recherchés
- Une profession d'avenir



1. Une industrie en mouvement

Des secteurs importants dans la région de Montréal

- **Aéronautique**

3^e capitale mondiale après Seattle et Toulouse

Siège des deux plus importants organismes internationaux d'aviation, l'OACI et l'IATA

- **L'industrie médico-pharmaceutique**

- **Les secteurs juridiques, économiques, financiers sont aussi très présents, etc.**



2. La formation à l'UdeM

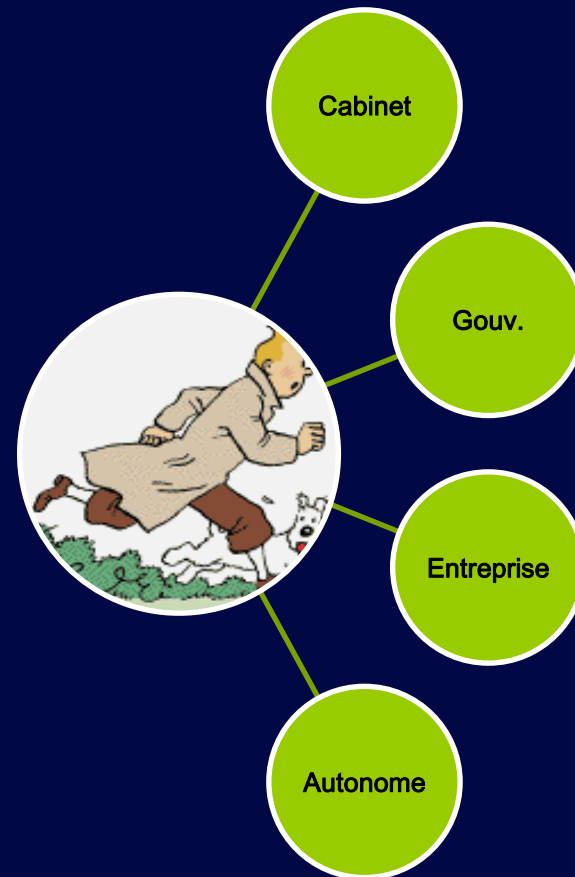
Chemins possibles

- Certificats de traduction 1 & 2 (60 cr.)
- Baccalauréat par cumul de 3 certificats (90 cr.)
Ex. Traduction 1 & 2 + Certificat de rédaction ou autre
- Baccalauréat spécialisé en traduction (90 cr.)
Certificats 1 & 2 + 30 crédits restants de jour au bacc.



3. Les secteurs professionnels

- Cabinets de traduction
- Service interne d'entreprises
- Bureau de la traduction (Gouv. Fédéral)
- Ministères et organismes gouvernementaux
- Sociétés d'État (Radio-Canada, etc.)
- Éditeurs, etc.
- Travail autonome



4. Une formation reconnue

Programmes reconnus par le marché du travail

Diplômes reconnus par l'Ordre des traducteurs,
terminologues et interprètes agréés du Québec
(OTTIAQ)

<http://www.ottiaq.org>



5. Structure du programme

- Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, de 6 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.
- Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans la structure, avant les cours à option des blocs 70B et 70C.



Structure du programme (suite)

BLOC 70 A - obligatoire - (21 crédits)

Formation de base

<u>LNG1505G</u>	Introduction aux sciences du langage
<u>TRA1005G</u>	Difficultés du français écrit
<u>TRA1006G</u>	Increased English Comprehension
<u>TRA1007G*</u>	Stylistique et rédaction
<u>TRA1015G*</u>	Interférences linguistiques
<u>TRA1072G</u>	Documentation et terminologie 1
<u>TRA1082G*</u>	Méthodologie et traduction générale

*préalable



Structure du programme (suite)

BLOC 70 B - options - (minimum 3 , maximum 6 crédits)

Formation professionnelle

TRA2022G*

Traduction littéraire

TRA2032G*

Traduction commerciale et économique

TRA2042G*

Traduction scientifique et technique

TRA2052G*

Traduction juridique et administrative

TRA2062G*

Traduction médico-pharmaceutique

TRA2100G*

General Translation

*préalable



Structure du programme (suite)

BLOC 70 C - options - (minimum 0, maximum 6 crédits)

Outils méthodologiques et intégration au milieu

<u>IFT1986</u>	Traitement informatique des textes
<u>TRA2072G</u> *	Documentation et terminologie 2
<u>TRA2092G</u>	Les outils informatiques en traduction
<u>TRA2305G</u>	Interprétation en milieu social
<u>TRA3200G</u> *	Réalités professionnelles
<u>TRA3325G</u>	Langues et mondialisation
<u>TRA3400G</u>	Initiation à la localisation

*préalable



Structure du programme (suite)

BLOC 70 D- options - (minimum 0, maximum 6 crédits)

Perfectionnement

ANS1502* Business English - Oral Communication 2

FRA2952G Techniques d'écriture

FRA2953G Structuration de textes

LNG3510G Grammaire supérieure normative

TRA2110G Advanced Business and Technical Writing

*préalable



Cours au choix

- L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.



Inscription aux cours

Pour s'assurer d'avoir une place dans les cours, il est très important de s'inscrire au début de la période d'inscription.

Le plus efficace est de loin l'inscription directe dans votre portail via Internet.



Ouverture de l'inscription

- 1^{er} février 2012, pour le trimestre **Été 2012**
- 1^{er} avril 2012, pour le trimestre **Automne 2012**
- 1^{er} juillet 2012, pour le trimestre **Hiver 2013**



6. L'équipe de chargés de cours

- *Les chargés de cours du programme proviennent pour la plupart du milieu professionnel et du secteur de l'enseignement. Tous ont une formation et de l'expertise professionnelle en traduction, ce qui les rend experts de la matière enseignée.*

<http://www.fep.umontreal.ca/traduction/charges.html>



7. Exigences de travail

1 cours de 3 crédits :

3 heures en classe
+ 6 heures de travail personnel
9 heures par semaine



Certificat = niveau baccalauréat.

Les cours offerts ne sont pas des cours allégés, et le fait de travailler ou d'avoir une famille ne peut être invoqué pour demander moins de travail relatif aux cours.



Évaluations :

Le règlement des études de premier cycle impose au moins 2 évaluations pour les cours de 3 crédits.

Mais généralement il y a 4-5 évaluations :

- *ETL (Exercices en temps limité)*
- *TP (travail pratique)*
- *examens*

IMPORTANT : Le nombre et la nature des évaluations ne sont pas négociables



8. Équivalence, transfert, substitution :

Si ... jugés pertinents par le responsable
... suivis il y a moins de dix ans
... réussis avec une note de C et plus



9. Annulation, abandon

L'ANNULATION D'UN COURS :

L'étudiant peut annuler son inscription à un ou plusieurs cours et ce, avec remboursement et sans aucune mention sur le relevé de note, avant la date limite inscrite à l'horaire du cours.

L'ABANDON D'UN COURS :

L'étudiant peut abandonner un ou plusieurs cours et ce, avant la date limite fixée dans le calendrier facultaire, ou, le cas échéant, dans le délai fixé pour chacun des cours . Cependant, les cours ne seront pas remboursés et la mention **ABA** apparaîtra sur le relevé de notes.



Volet pédagogique

(voir règlement pédagogique)

1. Les évaluations (article 9)

Leurs modalités ou exigences sont prévues et présentées dans le plan de cours et lors du premier cours.

« La note F (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen ou de l'autorité compétente conformément aux modalités établies à l'article 9.9. »*



2. Les demandes spéciales de révision (article 9)

- On peut consulter les cahiers d'examen et les travaux corrigés à la FEP, dans les 15 jours ouvrables de l'expédition des résultats.
- Demande de révision de l'évaluation basée sur l'erreur ou l'injustice dans le même délai par requête écrite et motivée. (dépôt de 15 \$ qui sera remboursé si la note est majorée.)
- Demande de révision exceptionnelle basée sur des raisons graves de croire que justice ne lui a pas été rendue lors de la première révision (à soumettre dans un délai de 10 jours).



3. Les normes de succès (articles 12 et 15)

réussite d'un cours : «D» = 1,0 = 50 %

réussite d'un programme : «C» = 2,0 = 60 %

Durée de la scolarité : max 4 ans



Échelle de notation littérale

89,5-100	A+	excellent	4,3
84,5-89,4	A		4,0
79,5-84,4	A-		3,7
76,5-79,4	B+	très bon	3,3
72,5-76,4	B		3,0
69,5-72,4	B-		2,7
64,5-69,4	C+	bon	2,3
59,5-64,4	C		2,0 (note de passage programme)
56,5-59,4	C-		1,7
53,5-56,4	D+	passable	1,3
49,5-53,4	D		1,0 (note de passage cours)
34,5-49,4	E	faible – échec	0,5
0-34,4	F	nul – échec	0,0



Pour toute information voir :

- **Le règlement des études**

<http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/>

- **Le calendrier facultaire**

<http://www.fep.umontreal.ca/calendrier.html>

[Guide de rédaction des travaux](#)



Bourses d'études en traduction

- Les étudiants en traduction de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal peuvent dorénavant obtenir des bourses d'études au mérite allant jusqu'à un maximum de 3 000 \$ par année. Sans formulaire à remplir et sans aucune demande à formuler, les boursiers sont déterminés selon leur moyenne cumulative du trimestre précédent et le montant de la bourse, selon le nombre de cours inscrits au trimestre visé. La quantité de boursiers s'établit en fonction des montants disponibles et du nombre de candidats admissibles pour chacun des trimestres.
- Ces bourses sont octroyées en vertu du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada (PRSLC) relevant de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. En vigueur jusqu'en 2013, ce programme de bourses d'études vise à favoriser l'admission, la persévérance aux études et la diplomation dans les domaines de la traduction et de l'interprétation.
- Pour plus de détails: <http://www.fep.umontreal.ca/traduction/bourses.html>



SOUTIEN À LA PERSÉVÉRANCE

La faculté de l'éducation permanente offre un service d'aide, de soutien et de suivi aux étudiants affectés, dans leur cheminement scolaire, par des changements inattendus sur le plan professionnel ou personnel. Si vous éprouvez des difficultés imprévues ou vivez une situation qui compromet la poursuite de vos études et ne savez plus comment y faire face, la Faculté offre, grâce à la collaboration financière de votre association étudiante (AGEEFEP), un service de soutien à la persévérance.

Vous pouvez contacter :

Monsieur Pierre Cantin

514-343-7443

p.cantin@umontreal.ca



Bon succès !



Pour consulter cette présentation :

<http://www.fep.umontreal.ca/traduction/>

